

Mention de prudence :

Il convient de souligner que ce travail a été réalisé dans le cadre d'un travail de fin d'études par un étudiant, et qu'il doit dès lors être interprété dans cette perspective. Les résultats présentés reposent sur une modélisation hydraulique appliquée à un tronçon restreint de la Lesse (environ 300 m), sélectionné en raison de sa sensibilité particulière, alors que le linéaire navigable s'étend sur près de 21 km. Dès lors, les seuils de débit et les impacts potentiels mis en évidence ne sauraient être généralisés à l'ensemble du cours d'eau. Ils doivent plutôt être considérés comme une première approche exploratoire, susceptible d'alimenter des recherches plus approfondies et des études couvrant une échelle spatiale et temporelle plus représentative.

Erratum :

p.17\ligne 13 : l'aire du bassin versant n'est pas de 1434 km² mais de 1334 km²

p.19\ligne 2 : « principalement situés en aval d'Houyet, au cœur de la zone d'étude » ;
« principalement situé dans la région de la Calestienne et de la Famenne »

p.23\ligne 2 : « moule perlière » ; « mulette épaisse »

p.24\ligne 23 : (Lock *et al.*, 2022) n'est pas en biblio et doit être cité p.72\ligne 5 après (Li *et al.*,2022)

p.24\ligne 33 : (Schillaci *et al.*, 2022) n'est pas en biblio et doit être cité p.75\ligne 19

P.28\ligne 31 : « MNT précis en 2D » ; « MNT précis en 3D »

p.37\fig 6 : la figure nécessite une légende pour les hauteurs d'eau

p.38\fig 7 : «zéro pour 3cm de tirant d'eau et deux pour 10 cm de tirant d'eau » ; «3cm de tirant d'eau pour un kayak à vide et 10cm pour un kayak occupé par deux personnes de poids moyen »

p.48\fig 12 : l'unité de la taille du bassin versant est en km² et pas m²

p.62\ligne 2 : « la valeur retenue est de 0,032 » ; «la valeur retenue est de 0,038 »

p.63\ligne 20 : « moule perlière » ; « Unio crassus »

p.68 : (Petit *et al.*, 2008) n'est pas cité au bon endroit et doit être cité p.74\ligne 5

p.72 : (Lesse & Maquet.,2025) n'est pas cité au bon endroit et doit être cité p.72\ligne 5

p.72 : (Li *et al.*,2022) n'est pas cité au bon endroit et doit être cité p.72\ligne 5 après (Lesse & Maquet.,2025)